

F	Modifications zonage	1	4 32 0896	11/06/09	JCS	VRA
E	Modifications zonages suite réunion du 28/04/09	1	4 32 0896	16/05/09	JCS	VRA
D	Modifications zonage	1	4 32 0896	09/12/08	JCS	VRA
C	Modifications zonage	1	4 32 0896	21/11/08	JCS	VRA
B	Modifications zonage	1	4 32 0896	21/10/08	JCS	VRA
A	Dessin zonage	1	4 32 0896	30/07/07	JCS	VRA
Indice	Objet de la modification	N. Plan	N. affichage	Date	Vie institution	Vies contrain
Nom de fichier		4 32 0896 C0 Am/Dossier en cours Dessein/dessin/Zonage Amé				

COMMUNE D'ARNE

CARTE COMMUNALE

DOCUMENT GRAPHIQUE

Echelle : 1/5000

Fait à Arme'
le 20/13/2010
le Maire

Février 2010
4 32 0686

Armand Tournant



Agence de Pau

 Secteur où les constructions sont autorisées

 Secteur où les constructions ne sont pas admises, à l'exception de l'adaptation, du changement de destination, de la réfection ou de l'extension de constructions existantes ou des constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs, à l'exploitation agricole ou forestière et à la mise en valeur de ressources naturelles

HAUTE - GARONNE

HAUTE - GARONNE